

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL SYNDICAL
S.I.V.S BRETX – MENVILLE - SAINT PAUL SUR SAVE

L'an deux mille vingt et six le 16 février, à 18h30, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle de réunion du SIVS à l'école Jean de la Fontaine 31530 Bretx, sous la présidence de Mme Michelle BOURGES.

Date de convocation : le 04 février 2026

Nombre de membres en exercice : 6

Délégués présents : Mme Michelle BOURGES (titulaire), Mme Emmanuelle BORNAREL (titulaire), M. Claude MALLET (titulaire), M. Yoann PERES (titulaire), Mme Emilie COLOMES (titulaire), Mme Nicole VIGUERIE (titulaire).

Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle BORNAREL

Délibération n° 2026-02-03

BUDGET PRIMITIF 2026

Le budget 2026 est établi en tenant compte des diverses demandes, propositions et remarques. Une revue de tous les comptes est effectuée. Validation et prise de toutes les délibérations y afférentes. Après en avoir délibéré le Conseil Syndical vote le budget primitif comme suit :

FONCTIONNEMENT 1 588 172.91€ Dépenses 011 Charges à caractère général : 322 149.00 012 Charges de personnel : 973 008.50 65 Autres charges de gestion courante : 234 700.00 66 Charges financières : 49 000.00 67 Charges spécifiques : 2 315.41 68 Dotations : 7 000.00	1 588 172.91€ Recettes R002 Résultat reporté : 281 036.91 013 Atténuations de charges : 4 700.00 70 Produits de services : 285 000.00 74 Dotations et participations : 1 017 436.00 75 Autres produits de gestion courante : 0.00 77 Produits spécifiques : 0.00
INVESTISSEMENT 1 302 912.31€ Dépenses 20 Immobilisations incorporelles : 46 390.00 21 Immobilisations corporelles : 141 271.00 23 Immobilisations en cours : 516 717.79 16 Emprunts : 44 822.00 26 Participations et créances : 1 500.00 Reste à réaliser : 552 211.52	1 302 912.31€ Recettes 13 Subventions d'investissement : 299 250.00 16 Emprunts et dettes assimilées : 208 000.00 10 Dotations, fonds divers et réserves : 4 355.00 R001 Solde d'exécution : 791 307.31

Madame la Présidente demande à procéder au vote du Budget Primitif 2026

Votants : 6

Exprimés : 6

Oui : 6

Vote à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré,

les jours, mois et an que dessus, ont

signé au registre les membres présents

Acte rendu exécutoire en application des décisions de l'article L 2131.1 du C.G.C.T.

Après :

- Envoi en Préfecture le : 16 février 2026
- Affichage du 16 février 2026 au 16 mars 2026
- Publication au recueil des actes administratifs du S.I.V.S

Pour extrait conforme,
La Présidente

La Présidente informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARRETE ET SIGNATURES

S.I.V.S Bretx Menville St-Paul - S.I.V.S

12/02/2026 10:33 Page 1 / 1

Présentation

Présenté par le PRÉSIDENTE DU SIVS,
A Bretx, le 16/02/2026
Le PRÉSIDENTE DU SIVS

Délibération

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session Ordinaire.
A Bretx, le 16/02/2026

Votes

Nombre de membres en exercice :	0
Nombre de membres présents :	0
Nombre de suffrages exprimés :	0
Pour :	0
Contre :	0
Abstention :	0

Les membres du Comité syndical,

Date de convocation : 4/02/2026

Signataire

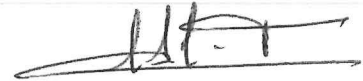
MICHELLE BOURGES



EMANUELLE BORNAREL



CLAUDE MALLET



YOANN PERES



NICOLE VIGUERIE



EMILIE COLOMES



Certifié exécutoire par le PRÉSIDENTE DU SIVS, compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/02/2026, et de la publication le 16/02/2026.

A Bretx, le 16/02/2026

